Années 2010 : les jeunes générations sont mal parties

Louis Chauvel

Sociologue, professeur à Sciences Po

Destin des générations : structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010 (PUF)

Dans les sociétés vieillissantes, la surdité aux problèmes sociaux des générations à venir peut devenir un vrai souci. Mais c'est là un symptôme plus que la cause profonde du mal, qui n'a rien de nouveau. Ce qui est inédit en revanche relève de la profondeur du déni d'un phénomène qui s'amplifie. Mon expérience, douze ans après la première édition du *Destin des générations*, me permet d'en établir le constat : depuis 1998, nous n'avons rien fait, alors que nous savions. Chaque fois les périodes de rémission ont donné l'illusion du rétablissement, mais en réalité la situation s'est dégradée. Il s'agit en 2010 d'en affiner le diagnostic, d'en présenter le pronostic, réservé, et d'émettre quelques recommandations.

Quels sont les symptômes de ce mal être collectif ? Les plus visibles relèvent des difficultés de la jeunesse. Nous le savons, trente-cinq ans après l'extension du chômage de masse, la jeunesse a servi de variable d'ajustement. Chômage record, baisse des salaires et des niveaux de vie, précarisation, développement de poches de travail quasi-gratuit (stages, piges, free-lance, exonération de charges, etc.), nouvelle pauvreté de la jeunesse, état de santé problématique et faible recours aux soins, absence d'horizon lisible. En une décennie, nous n'avons pas progressé ; c'est une litote. Nous observons un triple déclassement. Scolaire d'abord, la jeunesse étant maintenant de classe moyenne du point de vue des diplômes, mais en deçà de la classe ouvrière du point de vue des revenus. Au-delà de la valeur des diplômes, le déclassement est aussi intergénérationnel, avec une multiplication attendue des trajectoires sociales descendantes par rapport aux parents : la prophétie de 1998 s'est réalisée. Il est aussi systémique puisque, avec la chute des nouvelles générations, ce sont leurs droits sociaux futurs qui sont remis en cause : leur développement humain aujourd'hui, leur capacité à élever leurs enfants demain, et leurs retraites après-demain. Il s'agit donc de la régression du système social dans son entier et pas simplement celui d'individus. Par dessus tout, une frustration générale envahit les esprits devant l'accumulation des promesses non tenues : celle du retour au plein emploi grâce au départ à la retraite des premiers nés du baby-boom (rapport Teulade de 1999), de meilleurs emplois par la croissance scolaire, dans un contexte où le travail seul ne permet plus de se loger. Il s'ensuit une colère, voire une haine, qui se détecte clairement dans la jeunesse de 2010 et que le mouvement sur les retraites a paradoxalement canalisée. L'espace manque ici pour un tour d'horizon complet. Il reste que la symptomatologie n'est pas un diagnostic. Celui-ci relève du refus collectif de regarder lucidement notre long terme, et du caractère profondément conservateur, rentier, de la société française dans son entier. Eric Maurin souligne combien les salariés français ont par-dessus tout le goût du statut. Faut-il les en blâmer ? Le comportement patrimonial des possédants français accumulant de l'assurance vie et des logements vides tout comme leurs grands parents serraient leurs lingots relève de la même frilosité. A droite comme à gauche, l'enjeu est de servir les droits acquis plutôt que de développer ceux de demain. Depuis plus de dix ans, la première information sur les sites Internet des grandes centrales syndicales relève de la retraite, et celui des banques vante les placements à bons taux et sans risques auprès de leurs clients. Notre économie est en comparaison internationale un capitalisme d'héritiers de énième génération où les nouvelles fortunes peinent à faire leur place, et notre Etat-providence nourrit les jeunes pauvres au travers des retraites de leurs ascendants – quand ils ont la chance d'en avoir. L'enfermement de certains syndicats sur la défense d'une promesse intenable de retraite précoce plutôt que de nombre et de qualité des emplois pour tous signe leur entrée dans l'impasse. Mais il n'a d'égal que la politique fiscale de ce pays qui épargne la rente et la plus-value longue de l'héritier oisif et fait tout reposer sur le travailleur salarié ou non. La réforme des retraites aurait pu être un moment propice à l'analyse des années 2030, mais la confrontation, nécessaire, ne fut que celle des postures convenues de notre régime : la droite gouvernementale protège les retraités d'aujourd'hui, son cœur électoral, et sacrifie ceux de demain ; les syndicats et la gauche exigent quant à eux de reporter la charge (par l'endettement, les cotisations ou la diversion d'investissements urgents) sur les jeunes actifs qui n'en peuvent mais, ces grands absents des débats politiques. Dans son texte sur la « Révolution de l'âge » (Le Monde, 14 avr 2010), Martine Aubry ne mentionne les jeunes qu'au détour de deux phrases : pour être soutenus par les

anciens, et pour avoir confiance en le système. Jusqu'où ? Faut-il s'étonner dès lors que notre Assemblée nationale, la plus vieillie au monde, fondée sur la quasi-absence des moins de 50 ans, professionnalisée autour de députés mâles sexagénaires réélus depuis plus de vingt ans, cumulant souvent un mandat et de généreuses retraites, réforme les pensions en conservant ses propres droits acquis et fait porter l'ajustement sur les députés de demain, absents des débats. Il ne s'agit pas ici de s'apitoyer, mais de comprendre que ce jeu est idéal-typique de notre pays, où les derniers retraités aisés du début du baby-boom, sanctuarisés, décident de l'appauvrissement des générations nées trop tard, victimes muettes d'enjeux où leur absence est sciemment organisée, cumulant l'ensemble des mauvais risques, sans secours, et mises en incapacité de se refaire de leurs premiers échecs. C'est là une racine de notre mal : le diagnostic de 2010 montre que les « nouvelles générations » nées après 1955, celles entrées dans le monde du travail après 1975 dans le contexte du plein chômage, ont été affectées de facon durable voire définitive. Derrière ces premières cohortes de vétérans de la guerre économique, qui dépassent la cinquantaine, les suivantes ont accumulé des handicaps croissants qui forment des cicatrices durables sur le corps social (scarring effects). Ces cohortes connaissent le paradoxe d'un système providentiel obèse qui les condamne pourtant à la disette. Mais ceux qui contribuent et ceux qui bénéficient ne sont pas des mêmes générations.

Le logement est le lieu d'observation idéal de ce phénomène général. Les jeunes seniors aisés habitent les centres-villes où sont les emplois et les médecins, quand les jeunes actifs doivent se loger toujours plus loin, disposer de plusieurs automobiles (d'occasion), assurances, pleins d'essence, pour trianguler maison, école et travail. Pris dans le ciseau des salaires et du logement, leur capacité à élever leurs enfants sont prises en défaut, alors que les associations familiales sont visiblement devenues des organisations d'aïeux (www.unaf.fr/spip.php?rubrique558). Il en résulte une multiplication des jeunesses avec la prolongation de la crise : à la première jeunesse aux études (celle qui a un peu manifesté sa solidarité avec les retraités), succède la deuxième, entre l'âge de 23 et 28 ans, dans la transition douloureuse vers l'emploi, la précarité ou le chômage. Une troisième jeunesse se structure, qui se prolonge souvent bien au-delà de 30 ans, faite du constat que le travail ne permet plus de se loger décemment sans le soutien patrimonial de parents riches et généreux (ou morts). Eloignée des centres de décision, cette tiers-jeunesse voit son revenu grevé en loyers ou remboursements, son temps libéré évaporé dans les transports et les loisirs pauvres. Ces jeunes de moins en moins jeunes découvrent à quarante ans que, si nous sommes jeunes de plus en plus vieux, ils sont vieux de plus en plus jeunes, ce que leur DRH sait rappeler à temps. Cette dynamique de vieillissement se développe dans le silence sidéral des victimes. Les soulèvements n'ont jamais été le fait des acteurs les plus faibles. C'est ainsi que la société française s'est enfermée sans bruit dans une seniorisation de son Etat providence (Bruno Palier observe une concentration de la dépense publique dans la consommation de soins et de bien être plus que dans l'investissement), de son patrimoine (on hérite en moyenne à l'orée de la retraite), mais aussi de ses institutions décisionnaires (le renouvellement du Conseil économique, social et environnemental laissant perplexe).

Le pronostic qui en résulte est réservé : isolées dans un non-rapport à la politique, les victimes de ces transformations ont perdu en information, en relation aux syndicats et aux partis censés les représenter, et l'intelligentsia relaie plus souvent le déni que la réalité des faits. Le scénario noir est écrit : vieillissement des victimes qui de jeunes chômeurs et de travailleurs précarisés seront en 2020 et audelà les retraités paupérisés. Il n'y aura donc pas de deuxième chance pour ceux qui n'ont pas eu la première, jusqu'au redémarrage qui fera émerger une nouvelle jeunesse qui brisera la chaîne de la dette vis-à-vis des générations passées. Ou bien sinon, l'enfermement sur le passé nous promettra au déclassement systémique, si ce n'est les deux. C'est bien là le scénario du chien crevé au fil de l'eau. Evidemment, la déprise politique généralisée résultant de l'absence de transmission politique nous promet aux dérives les plus inquiétantes : populisme, patrimonialisme, autoritarisme, mouvementisme. La démocratie ne peut progresser dans ce contexte.

Alors que faire ? Ce diagnostic lucide pourrait porter vers un geste simple : « rentrer chez soi et se flinguer » comme me le disait Nicolas Demorand. Mais le malade mérite mieux et pour partie le traitement est bien connu. L'enseignement est un enjeu vital. L'état de pauvreté de l'université *low cost* à la française effraie les collègues étrangers : nous signons-là le choix du déclassement scientifique de notre pays. Mais cela ne suffira pas : à quoi bon former parfaitement des jeunes qui ne trouveront pas d'emploi ?

L'invention du travail quasi gratuit (les stages), massivement subventionné par les parents aisés, n'a pas suffi, et après trente années d'incurie, il faut aussi réintégrer les anciens jeunes de 1985 qui avaient raté leur entrée dans la vie. Cette politique de retour au plein emploi est la première priorité de la politique de génération dont nous avons besoin. Il faudra passer par le double tranchant de la fluidification du droit du travail et de l'obligation d'embauche faite aux employeurs. La crise du logement exige aussi un plan de long terme de constructions collectives et de qualité pour densifier le tissu urbain des espaces moyens entre centre et périphérie. Vaste programme.

Rien ne se fera sans investissements massifs. Notre défi de la décennie 2010 est que nous abordons mal cette période, en concentrant les trois grands handicaps caractéristiques des blocages des périodes prérévolutionnaires selon le sociologue Randall Collins : dette massive de consommation empêchant l'élaboration de politiques publiques ambitieuses d'investissement ; frustrations liées à l'accumulation de promesses intenables (« travailler plus pour gagner plus », versus, « retour aux 60 ans ») ; gouvernance du pays déstabilisée par des majorités de plus en plus difficiles à réunir, dans un contexte où plus aucune autorité n'est acceptée.

Ces investissements massifs nécessitent d'en dégager des moyens. On ne peut honorer sans retour les promesses d'une retraite précoce, longue et aisée comme celle des jeunes seniors des classes moyennes d'aujourd'hui, et ces besoins d'investissements d'avenir. L'alignement fiscal proposé par Olivier Ferrand (alignement des CSG et abandon des abattements pour « frais professionnels » des retraités) ne suffira pas. Le projet d'abandon de l'ISF et son remplacement par une taxation des revenus du patrimoine va dans le mauvais sens, dans une société française où le patrimoine immobilier dormant a vu tripler sa valeur en vingt ans. Une meilleure taxation des résidences secondaires dans le tissu urbain est de nature à rapporter des ressources considérables tout en fluidifiant de nouveau le marché de l'immobilier : combien de seniors ont leur épargne dans des logements vides à l'année, dans des zones à forte densité, alors que les jeunes familles s'entassent dans quelques pièces? En réalité le seul ajustement substantiel susceptible de changer le rapport à la rente consisterait à introduire dans la déclaration du revenu imposable la valeur locative, qui est bien un revenu implicite, de l'ensemble des biens immobiliers détenus par les ménages (hors remboursements en cours), en particulier celle de la résidence principale. Cela suppose une réévaluation rapide des valeurs locatives cadastrales dont on sait les dérives séculaires. Les seniors de 2010, qui sont propriétaires sans remboursement d'emprunt dans plus de 70% des cas, ont été les grands bénéficiaires – par les plusvalues longues et donc non imposables – de la crise du logement payée au prix fort par les jeunes actifs. Les seniors urbains des classes moyennes supérieures n'ont jamais vécu aussi à l'aise dans des logements sous-occupés, le couple type de 60 ans vivant à deux dans un cinq pièces, alors que les jeunes familles sont tenues de s'entasser dans de petites surfaces. La fluidification du marché immobilier qui en résultera permettra ainsi d'ajuster les ressources aux besoins. Cette mesure est capable de desserrer l'étau du logement et d'activer là une véritable politique de solidarité entre les générations. Mais il faut se rappeler que les périodes de conscience où la société française redécouvre sa jeunesse sont systématiquement suivies de phases d'amnésies où elle oublie jusqu'à l'existence de ses propres enfants. Le patient préfère alors se droguer au déficit, et dans ces phases, l'investissement dans la jeunesse est un vœu pieux. Parions donc qu'aucun candidat l'aura le courage de s'atteler à une telle politique de générations.